

**Conseil  
Municipal  
Du  
06/02/2006**

Réuni à la Mairie de  
Villeparois à 20  
heures 30

Sur convocation  
adressée par le Maire  
aux conseillers  
municipaux  
**le 09/02/2006**  
et avis affiché à la  
porte de la mairie ce  
même jour

Nombre de  
conseillers en  
exercice : **10**

Président de séance

**Le Maire,  
Michel BOURGEOIS**

Secrétaire de séance

**Jean Pierre POUGET**

**DELIBERATION  
N° 06**

DOSSIER  
REFERENCE

Déposée le  
/ / 2005  
à la Préfecture de la  
Haute-Saône

Affichée le  
: / / 2005  
A la porte de la Mairie

Annexes :

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE**

**COMMUNE DE VILLEPAROIS**

\* \* \*

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

\* \* \*

**L'AN DEUX MILLE SIX, LE SEIZE FEVRIER, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.**

**ETAIENT PRESENTS:** M BAGUET Thierry, M. BOURGEOIS Michel, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine M. MICHEL Bruno, M. POUGET Jean-Pierre, M. ROCHE Patrice, M. VINCENT Olivier.

**ETAIENT EXCUSES OU  
ABSENTS :**

Mme GARNIER Martine,

M. BERSOT Alain,

Pouvoir donné à :

Procuration à Mme JEANPIERRE  
Jacqueline

PAYS VESOUL –VAL DE SAONE  
Organisation de « Marchés de Pays »  
Candidature de la commune

\*\*\*

**Rapporteur :** Le Maire

Monsieur Alain Chrétien, Président du Conseil d'administration du Pays « VESOUL VAL DE SAONE » auquel la commune de Villeparois adhère au travers de le Communauté de Communes de l'Agglomération de VESOUL a émis l'idée de promouvoir et de soutenir les producteurs et artisans locaux en organisant des « Marchés de Pays ».

Plusieurs réunions se sont déjà tenues à Grattery, siège du Pays, pour faire aboutir ce projet.

Le Pays « Vesoul Val de Saône » propose d'organiser pendant les mois de juillet et Août, quatre marchés repartis sur le territoire du pays, rassemblant des producteurs Haute-Saônois et des artisans en capacité de montrer sur place leur travail.

Les dates exactes seront définitivement arrêtées, dès que le Pays aura rassemblé suffisamment de producteurs locaux pour organiser ces marchés.

Le pays se chargerait de la publicité et rédigerait la charte de cette manifestation

L'organisation matérielle, la logistique et l'animation seraient du ressort des communes organisatrices.

Concernant Villeparois, les associations « Mon Village » et « VI-VA Village d'Ici - Village d'Asie » sont très intéressées par ce projet et souhaiteraient y participer.

Ces deux associations organisent comme vous le savez de nombreuses animations similaires sur notre village et je pense qu'elles seront à même de porter ce projet.

Pour notre part la commune se chargerait de la partie réglementaire et assurerait un accompagnement logistique.

Les associations « Mon Village » et « VI-VA » envisagent également de lancer un appel à volontariat dans le Bulletin d'information municipal et souhaiteraient que cette manifestation se déroule **le vendredi 7 juillet**.

Je vous invite donc à proposer la candidature de notre Village pour l'organisation, dès cette année 2006, d'un « Marché de pays »

**Décision :**

<b>Exprimées</b>	<b>9</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Pour</b>	<b>9</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal propose à Monsieur le Président du Conseil d'administration du Pays Vesoul Val de Saône, la candidature de la commune de Villeparois pour l'organisation d'un Marché de Pays en 2006.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS